

CONTEXTE NATIONAL

Au 1^{er} janvier 2003, la France métropolitaine compte près de 201 400 médecins libéraux ou salariés en activité d'après la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), soit 338 praticiens pour 100 000 habitants. Cette densité place la France dans la moyenne des pays européens (357 pour 100 000 en 2001 selon l'OMS Europe). Au cours des trente dernières années, le nombre de médecins a plus que triplé en France. La croissance se ralentit toutefois depuis une dizaine d'années suite à l'instauration, en 1971, du *numerus clausus* visant à limiter le nombre d'étudiants en médecine admis en 2^e année (PCEM2). Ce dernier s'élevait à 8 500 au début des années soixante-dix et a diminué jusque 3 700 pour l'année universitaire 1998-1999. Depuis, il progresse, s'élevant à 6 850 en 2005-2006. Cette augmentation du *numerus clausus* ne permettra cependant pas de compenser les nombreux départs à la retraite de la prochaine décennie. L'évolution des effectifs s'est accompagnée de modifications structurelles : le nombre de spécialistes s'est accru plus fortement que le nombre de généralistes, ces derniers étant aujourd'hui moins nombreux que les spécialistes. Les tendances à la féminisation et au vieillissement de la profession se poursuivent. La médecine libérale est soumise à une politique conventionnelle. Les syndicats médicaux et les caisses d'assurance maladie ont signé une convention fixant les tarifs de remboursement des soins aux assurés sociaux. Les médecins ont la possibilité, grâce à la convention de 1980, d'appliquer des honoraires libres, supérieurs aux tarifs fixés par les caisses (ils appartiennent dès lors au secteur 2, le secteur 1 regroupant les médecins conventionnés pratiquant les tarifs fixés). En 2002, les médecins libéraux en secteur 2 représentent 13 % des généralistes et 38 % des spécialistes en France. Mais dans certaines spécialités, l'exercice en secteur 2 est majoritaire (plus des deux tiers en chirurgie ou neurochirurgie par exemple). Des contrastes forts et anciens caractérisent la répartition géographique des médecins. Les zones les plus médicalisées sont situées au sud du pays et en Île-de-France. Les régions les moins dotées sont au nord du pays, en Normandie et au Centre. Des travaux récents ont mis en évidence les difficultés particulières de desserte médicale de certaines zones (banlieues des villes les plus importantes mais aussi cantons ruraux), du fait notamment du vieillissement des praticiens qui ne trouvent pas de remplaçants. Depuis 2000, des réflexions et propositions ont été menées tant au niveau national qu'au niveau régional pour tenter de corriger les inégales répartitions des médecins sur le territoire et d'atténuer les effets prévisibles de la baisse des effectifs. À cette baisse des effectifs s'ajoutent d'autres préoccupations : médecins libéraux et permanence de soins, aide à l'installation des médecins libéraux en zone rurale, problématique particulière de la chirurgie, formation médicale, coopération entre médecins et professions paramédicales, nouvelles technologies de l'information des professions de santé... La diminution programmée du nombre de médecins, la féminisation de la profession, la crainte d'un manque de médecins dans certaines zones, les possibles transferts d'activités vers d'autres professionnels de santé et les effets de la loi d'Assurance maladie d'août 2004, devraient entraîner des changements dans les modalités d'exercice des médecins.

SITUATION EN PICARDIE : FAITS MARQUANTS

- La densité de libéraux la plus faible de Métropole
- Au 1^{er} janvier 2003, la région compte 143 médecins libéraux pour 100 000 habitants : 96 généralistes et 47 spécialistes.
- Les densités pour certains spécialistes jusque deux et trois fois plus faibles que les densités moyennes
- 8 % des omnipraticiens et 26 % des spécialistes libéraux sont conventionnés avec honoraires libres
- Entre 1995 et 2003, le nombre de généralistes a progressé de +3,5 % et le nombre de spécialistes de +2,5 % dans le secteur libéral.

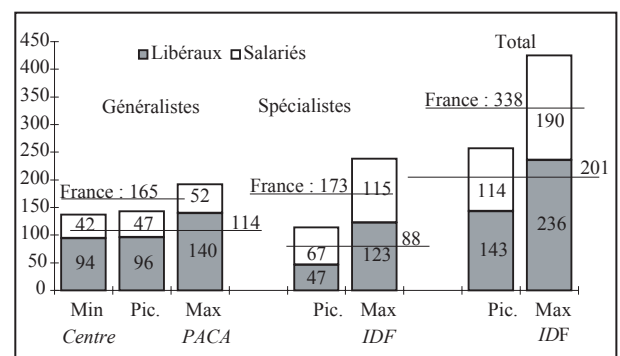
● La densité médicale libérale la plus faible des régions

Sur les 4 804 médecins exerçant en Picardie au 1^{er} janvier 2003, on en dénombre 2 670 dans le secteur libéral.

En terme de densité globale, la Picardie est la région la moins dotée, avec 257 médecins pour 100 000 habitants, très loin de la moyenne nationale (338) et de la densité de l'Île-de-France, région la plus pourvue. Elle garde la dernière place du classement pour les densités de médecins spécialistes mais se situe au 18^e rang pour les densités de médecins généralistes.

L'écart avec le niveau national est plus prononcé chez les spécialistes (densité picarde inférieure de 34 % à la densité française) que chez les généralistes (-13 %) et chez les libéraux (-29 %) que chez les salariés. Pour les spécialistes libéraux, la densité picarde (47) est ainsi presque la moitié de la densité moyenne (88).

Densité médicale au 01/01/2003
(Nombre de médecins pour 100 000 habitants)



Sources : DRASS - DREES - ADELI - FINISS - INSEE

NB : le trait le plus bas correspond à la densité nationale pour les libéraux et le plus haut à la densité pour l'ensemble (libéraux et salariés)

LES MÉDECINS

Médecins généralistes et spécialistes selon le mode d'exercice en Picardie au 01/01/2003

	Libéraux	Salariés	Total
Nombre généralistes	1 798	876	2 674
% Picardie	67,2%	32,8%	100,0%
% France	68,9%	31,1%	100,0%
Nombre spécialistes	872	1 258	2 130
% Picardie	40,9%	59,1%	100,0%
% France	50,7%	49,3%	100,0%
Nombre total	2 670	2 134	4 804
% Picardie	55,6%	44,4%	100,0%
% France	59,6%	40,4%	100,0%

Sources : DREES, ADELI

Proportion de femmes parmi les médecins en 2002

	Picardie			France métropolitaine		
	1990	2002	Évolution %	1990	2002	Évolution %
Nombre de femmes	991	1 531	54,4	51 248	73 122	42,7
% de femmes	25,5	32,5	27,5	29,6	36,8	24,3

Source : DREES

Médecins spécialistes selon le type de spécialité et le mode d'exercice en Picardie au 01/01/2003

	Libéraux	Salariés*	Total
Nombre spécialités médicales	504	651	1 155
%	43,6	56,4	100,0
Nombre spécialités chirurgicales	288	257	545
%	52,8	47,2	100
Nombre biologie médicale	14	38	52
%	26,9	73,1	100
Nombre psychiatrie	66	180	246
%	26,8	73,2	100
Nombre santé publique, médecine du travail	0	132	132
%	0	100	100
Total	872	1 258	2 130
%	40,9	59,1	100

Sources : DRESS, ADELI

*salariés exclusifs

● 56 % des médecins picards exercent dans le secteur libéral

Au 1^{er} janvier 2003, 4 804 médecins exercent en Picardie, dont 56 % ont opté pour le secteur libéral. Cette proportion est un peu plus élevée en France (60 %). Pour les spécialistes, les deux modes d'exercice sont répartis équitablement en France, mais pas en Picardie où les salariés représentent 59 % des médecins spécialistes, proportion supérieure de 10 points à la valeur française. Pour les généralistes, deux médecins sur trois appartiennent au secteur libéral. Les proportions françaises et picardes sont très proches.

● Une population qui se féminise

En 2002, les femmes représentent 33 % des médecins en Picardie et 37 % en France. Entre 1990 et 2002, la proportion de femmes a progressé de +28 % en Picardie et de +24 % en France. Selon les projections de la DREES, les femmes devraient être majoritaires parmi les médecins en exercice en 2020⁽¹⁾.

● Près de 60 % des spécialistes sont salariés

59,1 % des médecins spécialistes exercent selon un mode de pratique salariée. Toutefois, il existe de grandes disparités selon la spécialité.

Pour la biologie médicale et la psychiatrie, près de trois spécialistes sur quatre exercent suivant ce mode. Le cas extrême est celui des médecins de santé publique qui sont tous salariés en Picardie (en métropole, 1,4 % des médecins spécialisés en médecine du travail et en santé publique exercent à titre libéral). Les chirurgiens sont les seuls à être majoritairement libéraux (52,8 %).

Entre 1999 et 2003, on note une augmentation de la part des spécialistes salariés exclusifs, leur proportion est passée de 53,1 % à 59,1 %.

Définition du mode conventionnel (CNAMTS)

Secteur 1 : médecins conventionnés avec tarifs fixés par convention nationale.

DP : médecins conventionnés disposant d'un droit permanent au dépassement d'honoraires (secteur supprimé en 1980).

Secteur 2 : médecins conventionnés avec honoraires libres (secteur créé en 1980).

Attention : Les effectifs de médecins peuvent varier de quelques unités suivant le type de tableau demandé. Cela n'enlève rien aux tendances observées.

Dans le fichier ADELI du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, les médecins sont enregistrés et comptabilisés au titre de leur activité principale. La CNAMTS, par contre, retient en tant que médecins libéraux tous ceux qui ont une activité libérale donnant lieu à perception d'honoraires. Les médecins à temps plein ayant eu une activité privée à l'hôpital sont donc inclus dans les statistiques correspondantes.

⁽¹⁾ Un exercice de projection médicale à l'horizon 2020 ; les médecins dans les régions et par mode d'exercice, DREES, *Études et résultats* n°156, février 2002 et La démographie médicale à l'horizon 2020, DREES, *Études et résultats* n°161 mars 2002

● Près d'un médecin spécialiste libéral sur quatre est conventionné avec honoraires libres

Au début des années quatre-vingt-dix, des mesures ont limité l'accès au secteur 2 (avec honoraires libres). Ceci s'est traduit par une diminution de la proportion d'omnipraticiens exerçant dans ce secteur.

Entre 1998 et 2002, la situation n'a pas beaucoup changé. Le secteur 1 rassemble 91 % des omnipraticiens et 73 % des spécialistes en 2002 contre respectivement 90 % et 73 % en 1998. Au niveau national, la proportion de médecins conventionnés avec honoraires libres est plus importante. Au 31 décembre 2002, 13 % des omnipraticiens et 38 % des spécialistes ont des honoraires libres contre respectivement 8 % et 26 % en Picardie. Les pratiques d'honoraires libres sont très répandues en Île-de-France : 31 % des omnipraticiens et 60 % des spécialistes exercent dans le secteur 2.

● Une légère augmentation des médecins libéraux

De 1995 à 2003, le nombre de médecins libéraux est passé de 2 588 à 2 670 en Picardie, soit une augmentation de 3,2 %. Cette augmentation a été plus marquée chez les généralistes (3,5 %) que chez les spécialistes (2,5 %). Sur cette même période, l'accroissement des libéraux a été de 2,7 % pour les généralistes et de 4,4 % pour les spécialistes en France métropolitaine.

● Des densités bien plus faibles que les moyennes nationales, quelle que soit la spécialité

Les spécialistes les plus représentés en Picardie sont les radiologues (12 % des spécialistes libéraux) et les ophtalmologistes (11 %). Quelle que soit la spécialité considérée, aucune densité n'atteint le niveau national.

Les écarts avec le niveau moyen sont les plus importants pour les psychiatres (la densité picarde est trois fois inférieure à la densité française), pour les chirurgiens, pour les cardiologues et les anesthésistes-réanimateurs. Pour ces trois spécialités, la densité française est double de la densité picarde.

Quant à l'écart de densité le plus faible, il s'observe pour les radiologues.

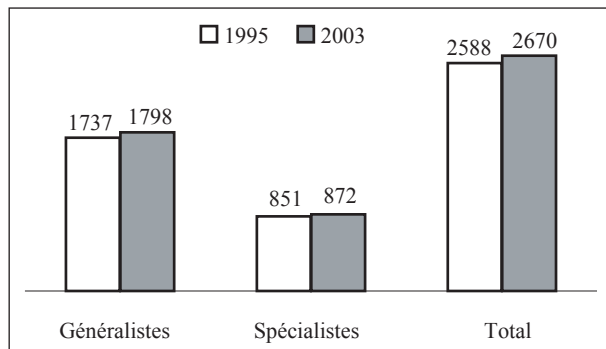
Mode conventionnel des médecins libéraux en Picardie aux 31/12/98 et 31/12/2002

	31 décembre 1998		31 décembre 2002	
	Omnipraticiens*	Spécialistes	Omnipraticiens*	Spécialistes
Secteur 1	1 514	746	1 539	740
Secteur 2 et DP	158	270	137	267
Non conventionné	9	1	7	1
Total	1 681	1 017	1 683	1 008

Source : CNAMTS

* Généralistes et médecins ayant un mode d'exercice particulier (MEP), tels que homéopathes, acupuncteurs...

Effectifs des médecins libéraux en Picardie au 01/01/1995 et au 01/01/2003



Sources : DRASS, ADELI

Effectifs et densités en médecins libéraux pour les principales spécialités au 01/01/2003

	Picardie			France
	Effectifs	%	Densité*	Densité*
Anesthésie-réanimation	46	5,3%	2,5	5,5
Cardiologie	56	6,4%	3,0	6,3
Dermato-vénérologie	57	6,5%	3,0	5,7
Pédiatrie**	55	6,3%	13,6	24,8
Radiologie	101	11,6%	5,4	8,2
Chirurgie générale	32	3,7%	1,7	3,5
Gynécologie-obstétrique***	65	7,5%	14,4	23,5
Ophtalmologie	92	10,6%	4,9	7,8
ORL	42	4,8%	2,2	3,8
Psychiatrie	66	7,6%	3,5	10,9
Autres spécialités	260	29,8%	13,9	25,1
Ensemble des spécialités	872	100,0%	46,6	87,5

Sources : DREES, ADELI - INSEE

* Nombre de médecins libéraux pour 100 000 habitants

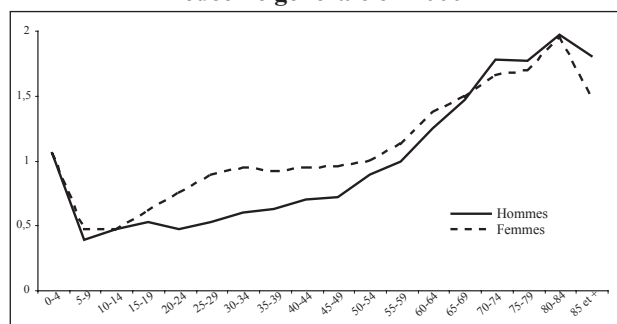
** Densité calculée par rapport à la population des moins de 16 ans

*** Densité calculée par rapport à la population des femmes âgées de 15 à 49 ans

La clientèle en médecine générale

L'enquête Alcool en médecine libérale a été réalisée en octobre 2000 dans toute la France auprès d'un échantillon représentatif de médecins généralistes libéraux. Elle traite des comportements d'alcoolisation excessive parmi les personnes ayant recours au système de soins en médecine libérale. Pendant deux jours d'activité des médecins, ceux-ci ont rempli un questionnaire pour tous les patients âgés de 16 ans ou plus, des données ont ainsi été recueillies pour plus de 49 000 patients. Cette enquête donne aussi un aperçu du type de clientèle en médecine générale.

Répartition par âge et sexe de la clientèle en médecine générale en 2000



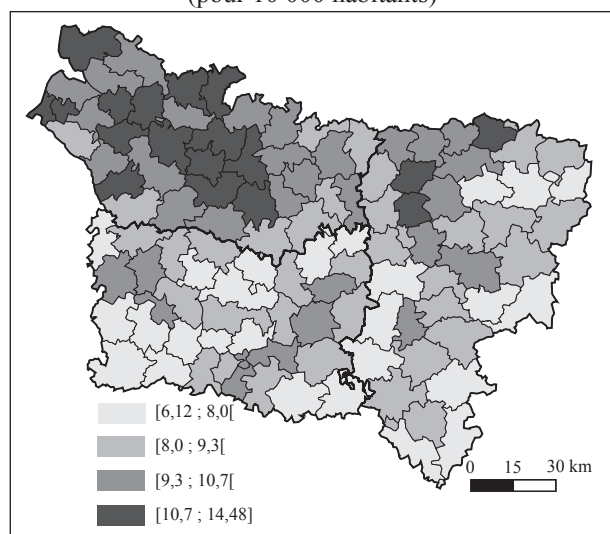
Sources : DREES, FNORS

● Une part importante des personnes âgées dans la clientèle des médecins généralistes

La clientèle du médecin généraliste n'est pas répartie uniformément suivant les paramètres démographiques. En effet, les enfants de très jeune âge et les personnes d'un âge certain sont plus nombreux à voir un médecin généraliste. Différentes études fournissent des courbes par âge et sexe très proches de celles présentées ci-contre (résultats de l'enquête Alcool en médecine générale). Ainsi, on constate que la structure démographique globale de la population interfère de façon forte sur l'activité des médecins généralistes.

Densité par cantons

Densité lissée de généralistes libéraux au 1^{er} Janvier 2004 (pour 10 000 habitants)



Sources : DRASS-DREES, INSEE

● Des densités plus importantes dans le nord de la région

La carte ci-contre est une carte lissée. Le découpage cantonal constitue de façon partagée un juste compromis entre taille statistique suffisante et approche localisée nécessaire. Pour autant, il peut se discuter comme unité géographique de référence dans le cadre notamment d'une densité de professionnels de santé. C'est la raison pour laquelle intégrer l'environnement de proximité est assez séduisant. C'est l'objet de la carte des densités lissées qui permet d'intégrer dans le calcul les professionnels de santé des cantons limitrophes. Le lissage peut être effectué sous de multiples formes : ici, le poids de l'ensemble de tous les cantons limitrophes est égal au poids du canton concerné.